

MAIRIE DE SAINT QUANTIN DE RANCANNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023sept27

Séance du Vendredi 29 Septembre 2023

Nombre de membres

- En exercice : 10
- Présents : 5
- Votants : 8

Date de la convocation

Le 25 Septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois,

le Vendredi vingt-neuf à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Saint Quantin de Rancannes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BOUCHET, Maire.

Présents : Jean-Pierre BOUCHET, BAUDRY Jean-Michel, GIRAUD Laetitia, FERCHAUD Corine, GILLARDEAU Christophe

Absents excusés : CUISINIER Guillaume, DECLUNDER Marie, IMBERT Nadia, BERNON Cédric, FAURE Damien.

BERNON Cédric a donné procuration à BAUDRY Jean-Michel.

DECLUNDER Marie a donné procuration à GILLARDEAU Christophe.

FAURE Damien a donné procuration à GIRAUD Laetitia.

Secrétaire de séance : GILLARDEAU Christophe

Objet : Avis défavorable au Parc Eolien de Saint Germain du Seudre

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune a été destinataire d'un dossier de demande d'autorisation environnementale par le promoteur JPEE pour le parc Eolien des Charbonnières à Saint Germain du Seudre.

Le projet consiste à l'implantation de deux éoliennes d'une hauteur de 199,5 mètres chacune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à sept voix contre et une abstention, émet un avis défavorable pour le projet du parc éolien des Chambonnières sur la commune de Saint Germain du Seudre.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Pierre BOUCHET

